



Élanecourt

Votre magazine municipal / n° 269 / Juin 2021

DOSSIER P. 10/13

Une politique de travaux ambitieuse et responsable



P. 08

Familles

Le Portail Famille change bientôt son interface

P. 16

Sport

Ouverture des inscriptions pour l'Élanecourt Champions Trail !



P. 05-09
VOS VIDÉOS DU MOIS



P. 03
ÉDITO

P. 04/05
ALBUM

P. 06/09 - 14/16
ACTUALITÉS
CITOYENNETÉ

Les 20 et 27 juin : votons !

COMMERCES

Une réouverture attendue !

FAMILLES

Le Portail Famille change bientôt son interface

Un livre pour raconter la maternelle aux tout-petits

SÉCURITÉ

10 bougies pour la brigade canine et une belle récompense !

CULTURE

Vos écoles municipales artistiques préparent la rentrée

Le Ciné 7 a rouvert ses portes !

Reprise culturelle à la Commanderie et au Prisme

SPORT

Ouverture des inscriptions pour l'Élancourt Champions Trail !

P. 10/13

DOSSIER

Une politique de travaux ambitieuse et responsable

P. 17

GRAND ANGLE

SANTÉ

Vacciner pour favoriser la reprise économique

P. 18

CONTACTS ET CARNET

P. 19

DÉBAT

Opposition ou négation ?



05



09



13

Tout savoir sur les événements, les infos de dernière minute, les travaux : abonnez-vous à notre newsletter sur elancourt.fr

Suivez-nous sur   

Pour les malvoyants, demandez Élancourt Audio

Avançons !



Notre vie sociale et économique repart progressivement après un an de quasi glaciation. C'est le début d'une nouvelle ère qui ne sera pas un retour en arrière, ni forcément un bond en avant : le monde a changé, et nous aussi...

SOYONS HEUREUX DE L'EMBELLIE ET RESTONS RESPONSABLES

Cette fois, c'est la bonne ? Les chiffres des contaminations et des hospitalisations diminuent fortement, la proportion de Français vaccinés augmente tous les jours : le déconfinement a donc pu commencer et suivre les étapes prévues. Mais ce mois de juin sera crucial : de notre sérieux collectif et de notre comportement citoyen dépendra la suite des événements, dont nous espérons qu'elle se déroulera au mieux. Car c'est maintenant que tout se joue : c'est l'intensité de la reprise qui fera la croissance, dont dépend toute la machine économique, et donc tout le social. N'oublions pas que ce sont les entreprises qui font l'Emploi, et non l'État.

VACCINER SANS RELÂCHE POUR FAVORISER LA REPRISE

Bercy estime que, sur 3 ans, la crise Covid coûtera 424 milliards d'euros, soit 6 330 euros par habitant ! Et la France portera cette charge de dette pendant les 60 prochaines années (contre 7 ans pour l'Allemagne...) ! C'est dire l'ampleur de la tâche qui nous attend, avec son lot d'incertitudes. Et pour nous sortir du marasme, nous n'avons qu'une arme à notre disposition : la vaccination. C'est pourquoi, à Saint-Quentin-en-Yvelines, nous avons agi avec force et détermination en mettant en place un des plus grands vaccinodrome de France au Vélodrome National : bientôt 200 000 doses de vaccin y auront été administrées, une vraie prouesse dont je remercie chaleureusement tous les acteurs.

AUX URNES, CITOYENS !

Et puis, la reprise, ce n'est pas seulement les restaurants, les musées et les cinémas. C'est aussi la vie démocratique, si essentielle, notamment à l'heure où nos valeurs républicaines sont attaquées, comme au Commissariat de Rambouillet le 23 avril dernier où une fonctionnaire de Police a perdu la vie lors d'une attaque terroriste. Les 20 et 27 juin, vous serez amenés à choisir les candidats qui vous représenteront à la Région et au Département : ce sont deux collectivités territoriales qui impactent fortement votre vie quotidienne. Alors, intéressez-vous à leurs compétences et, surtout, quel que soit votre choix, ne laissez personne décider pour vous, votez ! Soyez citoyens !

Parmi les devoirs d'un citoyen, celui de voter est primordial.

Jean-Michel Fourgous
Maire d'Élancourt, Président de SQY

REPRISE DU SPORT ASSOCIATIF

Depuis le 3 mai, nos jeunes Élancourtois ont repris le sport associatif dans nos équipements sportifs de plein air. La reprise à l'OSCE (Olympic Sporting Club Élancourt) et au Tennis Club d'Élancourt s'est déroulée dans la bonne humeur et en toute sécurité (sans contact, respect du couvre-feu...), ravis de retrouver leurs petits sportifs ! Il aura fallu attendre le 19 mai pour que l'activité physique puisse reprendre en intérieur comme en extérieur au sein de nos associations sportives.

Nos basketteurs en herbe ont retrouvé leur gymnase depuis le 19 mai !



Reprise dans la bonne humeur à l'École Municipale des Sports.

Le 19 mai, le club de Judo a de nouveau accueilli les enfants !



À l'OSCE, les entraînements ont repris le 3 mai pour les mineurs...



... tout comme pour les jeunes amateurs de raquettes du Tennis Club !



DES CM2 VISITENT LES SERRES MUNICIPALES

Le 17 mai, 2 classes de CM2 de l'école du Berceau ont visité les serres municipales. Guidés par les agents de la direction des Services Techniques, les enfants ont pu découvrir les coulisses des espaces verts et les milliers de végétaux qui viendront colorer notre belle Ville. Ils ont également été initiés au changement climatique et à la biodiversité par Christian Nicol, Conseiller Municipal délégué au développement durable et à la transition énergétique, pour comprendre les enjeux d'une végétalisation bien pensée dans le cadre d'un projet scolaire autour de l'écologie.



Nos jardiniers ont présenté les coulisses des espaces verts d'Élancourt aux enfants.



Christian Nicol a sensibilisé les enfants aux enjeux climatiques.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai, la Ville a célébré le 76^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 lors d'une cérémonie organisée en comité restreint. Un hommage solennel a été rendu en mémoire de nos morts pour la France. Orchestrée par Denis Lemarchand, Maire-Adjoint aux Affaires Générales et au Devoir de Mémoire, et notre Maire, Président de SQY, Jean-Michel Fourgous, cette célébration s'est déroulée aux côtés des Anciens Combattants, d'Anne Capioux, Conseillère Départementale, Maire-Adjointe à la Réussite Scolaire et au Numérique, et de Nicolas Dainville, Conseiller Départemental, au cimetière de la Vallée Favière. Ils ont ensuite procédé ensemble à un dépôt de gerbes devant le Monument aux Morts. Les Élancourtois, quant à eux, étaient invités à se recueillir, en même temps à leur domicile et à pavoiser leurs habitations aux couleurs nationales.



FLASHÉZ-MOI !
(VIDÉO)



// CITOYENNETÉ

Les 20 et 27 juin : votons !



Les 19 bureaux de vote vous accueilleront de 8 h à 20 h.

Les Élancourtois sont appelés aux urnes les 20 et 27 juin pour exprimer leur voix lors des élections départementales et régionales. Voter est un droit et un devoir citoyen, faites valoir votre voix.

Initialement prévues au mois de mars 2021, les élections départementales et régionales ont été reportées en raison de la crise sanitaire. Le 20 juin, les Élancourtois sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux et régionaux. Un second tour aura lieu le

27 juin si nécessaire. Le Conseil Départemental et le Conseil Régional sont élus pour un mandat de 6 ans. Leurs actions concernent de nombreux domaines et influencent directement votre quotidien, c'est pourquoi il est primordial de faire valoir votre voix lors de ce double scrutin. Les 19 bureaux de vote de la Ville seront dédoublés pour rendre possible l'organisation simultanée des deux scrutins. Ils vous accueilleront de 8 h à 20 h. Pour voter, vous devez vous présenter dans votre bureau muni d'une pièce d'identité valide et

de votre carte d'électeur. Si vous avez reçu procuration d'un autre électeur, vous devrez vous présenter dans son bureau de vote muni de votre pièce d'identité valide.

VOTER EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, ainsi que celle des volontaires mobilisés pour la tenue des bureaux de vote, un protocole sanitaire rigoureux sera mis en place : le nombre d'électeurs présents dans chaque bureau sera limité à 3 (6 quand les deux scrutins se tiennent dans la même salle), deux files d'attente, dont une réservée aux personnes vulnérables et à mobilité réduite, seront

organisées à l'extérieur avec un marquage au sol permettant de maintenir un espace d'1,5 mètre entre les électeurs. Un sens de circulation sera établi au sein des bureaux de vote. Les surfaces et points de contact seront régulièrement désinfectés. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition et le port du masque sera obligatoire. Les électeurs devront se munir, dans la mesure du possible, d'un stylo bille personnel de couleur noire pour le premier tour et bleue pour le second tour.

« Voter est un droit, mais aussi, et surtout, un devoir. »



Déconfinement : restons vigilants !

Depuis le 3 mai, le déconfinement est amorcé sur l'ensemble du territoire. Alors que la campagne vaccinale suit son cours, de nouvelles restrictions seront levées les 9 et 30 juin prochains. À partir du 9 juin, le couvre-feu sera décalé à 23 h et les cafés et restaurants rouvriront y compris en intérieur, en plus des terrasses. Des jauges seront toutefois à respecter, dans un premier temps, pour une réouverture sécurisée. Il faudra attendre le 30 juin pour que le couvre-feu ainsi qu'un grand nombre de limitations soient levés, si le contexte sanitaire le permet. La plus grande prudence reste toutefois de mise. Le virus continue, en effet, de circuler et le respect des gestes barrières est toujours essentiel. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, le protocole sanitaire restera en vigueur dans toutes les structures municipales accueillant du public et sera renforcé dans les écoles, les accueils de loisirs et les crèches. 2 500 premiers autotests ont été acquis par la Ville pour accompagner cette première phase de déconfinement en testant régulièrement le personnel municipal qui travaille au contact des enfants. Concernant le grand public, rappelons que la vaccination est le meilleur moyen de protection. En attendant de pouvoir en bénéficier, au moindre doute, faites-vous dépister rapidement pour limiter au maximum les risques de contagion.

// COMMERCES

Une réouverture attendue !



Le 19 mai dernier, toutes les enseignes pouvaient rouvrir selon les protocoles sanitaires adaptés. Un soulagement pour nos commerçants qui ont retrouvé leur clientèle, fidèle au rendez-vous !

DE RETOUR EN TERRASSES



Bertrand CHATAGNIER

Mi-mai, les Élancourtois ont regagné les terrasses des bars, cafés et restaurants qui ont la chance d'en posséder une. Afin de les aider, la Ville a, comme au printemps 2020, autorisé les extensions des terrasses, au cas par cas, et a exonéré de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses saisonnières en 2021. Le 9 juin marquera une nouvelle étape pour nos restaurateurs qui pourront tous rouvrir, en terrasse comme en intérieur. La vigilance restera toutefois de mise : jusqu'au 9 juin, les terrasses seront soumises à une jauge de 50 % et des tablées de maximum 6 personnes. Du 9 au 30 juin, la jauge de fréquentation passera à 100 % pour les terrasses et sera limitée à 50 % en intérieur. Les tablées seront toujours limitées à 6 personnes. Il faudra attendre le 1^{er} juillet pour retrouver des

jauges à 100 % chez nos restaurateurs qui continueront tout de même à appliquer les protocoles sanitaires.

170 000 EUROS D'AIDES FINANCIÈRES

Le Département des Yvelines a par ailleurs renouvelé son dispositif de soutien aux entreprises et commerces contraints à la fermeture durant le second confinement. La Ville d'Élancourt y a candidaté pour la deuxième fois et va ainsi pouvoir verser une nouvelle aide à ses commerces. Depuis le début de la crise, le Service des Affaires économiques est mobilisé auprès des commerçants élancourtois pour faire connaître les différentes aides du Département, de la Région et les accompagner dans leurs démarches. Les commerçants qui se sont manifestés et répondaient aux critères ont été plus nombreux qu'à l'issue du premier confinement. Une première aide de près de 57 000 euros a été versée à une douzaine de bénéficiaire à l'automne. Cette fois-ci, ce sont près de 170 000 euros qui vont être partagés entre une trentaine de commerçants. En nette hausse, le nombre de bénéficiaires témoigne des difficultés rencontrées par les acteurs économiques locaux à l'issue d'une période de fermeture très longue remontant, pour les restaurateurs, à l'automne 2020.

Ils sont nouveaux !

O'RAMSTEAK



Restaurant de grillades situé au centre commercial des 7 Mares, O'Ramsteak vous accueille tous les jours, de 10 h à 23 h et ravira les amateurs de viande.
Contact : 01 30 51 88 81

KIDAYA



Kidaya, votre nouveau restaurant japonais de la Clef de Saint-Pierre, situé 3 rue d'Athènes, est ouvert tous les jours de 11 h à 14h30 puis de 17h30 à 22h30 et assure la livraison à domicile dans toute la Ville. **Contact : 01 30 48 03 28.**

// FAMILLES

Le Portail Famille change bientôt son interface



Une nouvelle plateforme accueillera bientôt les utilisateurs du Portail Famille. Cette dernière, accessible depuis le site **elancourt.fr**, remplacera l'ancien portail dédié à la réservation et au paiement des prestations périscolaires (accueils de loisirs, cantine...). Afin d'améliorer son service aux familles, la Municipalité change de prestataire et d'outil. La nouvelle solu-

tion dématérialisée offrira plus de possibilités aux familles qui pourront centraliser la gestion des services auxquels elles ont recours (périscolaire, petite enfance, enseignements artistiques...). Les services proposés sur la plateforme des démarches en ligne viendront progressivement s'y intégrer pour créer un guichet numérique simplifié à l'horizon 2022.

QUELS CHANGEMENTS POUR LES FAMILLES ?

Une communication ciblée sera prochainement adressée aux familles via la messagerie de l'actuel Portail Famille afin de leur expliquer les changements à prévoir. Mise à part une expérience de navigation qui sera un peu différente au départ, peu de bouleversements sont à prévoir. Il faudra cependant penser à bien vérifier toutes les informations concernant la famille et créer de nouveaux identifiants personnels. La transition se fera en douceur sur la période estivale. Les réservations de l'été resteront gérées sur l'ancien portail. Toutes les réservations de l'année scolaire 2021-2022 devront être réservées sur le nouveau portail. Les deux interfaces cohabiteront momentanément, la facturation des services d'été devant être soldée sur l'ancien portail.

Plus d'infos : elancourt.fr.

// FAMILLES

Un livre pour raconter la maternelle aux tout-petits

Une équipe de 18 agents d'Élancourt, composée de professionnels de la Petite Enfance et de l'Animation, a collaboré à l'écriture d'un livret à lire aux tout-petits pour les préparer à entrer en maternelle. Il sera offert à toutes les familles en amont de la première rentrée de leur enfant.

L'histoire de Léon raconte aux enfants la journée d'un petit lapin et de ses deux amis, à l'école et sur les temps périscolaires. Des doudous à l'effigie des héros du livre attendront les petits dans tous les accueils. Matin, midi et soir, mercredis... dans son livre, l'enfant découvre les temps qui rythment une journée en classe en vivant les aventures de Léon. Écrite par

des agents de terrain habitués à vivre ces moments avec les enfants, l'histoire anticipe toutes les situations. Un groupe de parents pilotes a également collaboré au projet en testant le livre avec leurs enfants. Chaque temps de la journée y est réfléchi, scénarisé et mis en images dans les espaces que fréquentera l'enfant : « *Notre démarche est originale, car nous nous adressons directement à l'enfant, tout en invitant à la lecture en famille* », explique Ghislaine Macé-Baudouin, Maire-Adjointe à la Petite Enfance et à la Famille. « *Ce livret est un support au dialogue pour aider à bien préparer l'enfant à sa première rentrée, qui est*



un grand bouleversement ! » À Élancourt, cette transition de la Petite enfance vers l'école est un sujet essentiel. Une psychologue spécialisée y travaille en tant que coordinatrice de la continuité éducative. Elle crée du lien entre les secteurs de l'Enfance et de la Petite Enfance pour améliorer l'accueil des tout-

petits, mais aussi des enfants en situation de handicap. L'écriture de ce livre illustre une démarche globale qui a été récompensée d'un prix Territoria de bronze en 2018. **Retrouvez l'histoire de Léon et ses amis sur elancourt.fr.**

// SÉCURITÉ

10 bougies pour la brigade canine et une belle récompense !



À Élancourt, la Police municipale compte 2 maîtres-chiens.

À l'occasion de ses 10 ans, l'association cynophile de Police municipale a remis une récompense à la Ville d'Élancourt qui met à disposition son terrain d'agility et de dressage canin à destination de toutes les polices municipales d'Île-de-France formées par l'association.

L'association cynophile de Police municipale entraîne des agents et des chiens policiers issus de toute l'Île-de-France sur un terrain élancourtois situé au bois de la Coudriette, dans un environnement idéal pour pratiquer le dressage canin. Tout l'aménagement et l'entretien du terrain sont pris en charge par notre Ville qui, dès sa création, a accepté de le mettre à la disposition de tous les policiers souhaitant se former à la discipline. L'association a été créée en 2011, à l'initiative de l'un des policiers municipaux qui a participé à la création de la brigade canine d'Élancourt. Le partage des compétences et le réseau se sont tis-

FLASHÉZ-MOI !
EN VIDÉO SUR TV78



sés naturellement et ont permis à l'association de se développer pour profiter à une cinquantaine d'agents venus principalement d'Île-de-France, mais aussi de l'Eure-et-Loir. À Élancourt, la Police municipale compte 2 maîtres-chiens qui patrouillent en binôme avec leur auxiliaire canin, principalement de nuit. Ces professionnels travaillent en lien étroit avec l'association et partagent ainsi leur savoir-faire en participant à des entraînements communs avec d'autres maîtres-chiens : « *C'est un projet gagnant-gagnant* », nous explique Mickaël Bechecloux, Conseiller Municipal délégué à la Police municipale. « *Travailler avec un animal dans des situations d'urgence et de sécurité demande une grande maîtrise. Dans un tel domaine, le partage d'expérience est bénéfique, y compris pour notre équipe qui s'enrichit des rencontres avec les autres agents de police. Élancourt a été parmi les premières communes de strate moyenne à investir dans la formation d'une brigade canine qui n'a depuis jamais cessé d'enri-*

chir son activité et de gagner en efficacité. Nous sommes vraiment très fiers d'aider d'autres Villes à se lancer dans des projets cynophiles au service de la sécurité urbaine. »

DES CHIENS ET... DES CHEVAUX !

Cet été, les chiens seront rejoints par deux autres animaux, très appréciés des promeneurs : des chevaux ! Dès le 1^{er} juillet, la brigade équestre reprendra du service pour surveiller les parcs, les espaces verts, les dalles piétonnes, mais aussi les nombreuses sentes et impasses d'Élancourt. Elle sera également mobilisée lors des événements qui pourront être organisés et participera à améliorer les contrôles d'accès et le respect des règles sanitaires. Deux policières municipales ont reçu une formation pour constituer cette garde montée estivale et prendre bien soin de leurs binômes équins. À l'inverse des chiens qui partagent la vie de leur maître, au poste de police comme à leur domicile, ces deux chevaux sont loués à un prestataire spécialisé, pour l'été, et hébergés dans un club à proximité.

Opération tranquillité absence : inscrivez-vous !

Lorsque vous partez en vacances, vous avez la possibilité de vous inscrire à l'opération Tranquillité Absence, un service entièrement gratuit. Il vous suffit de communiquer votre adresse et les dates auxquelles vous vous absentez au moins une semaine avant votre départ et la Police municipale intègre une surveillance renforcée des abords de votre maison dans sa tournée quotidienne. En été, la présence de la brigade équestre profitera particulièrement à cette opération. Les jardins qui donnent sur des sentes sont en effet plus aisés à surveiller pour la Police montée. Démarche en ligne sur elancourt.fr ou directement au commissariat de Police municipale.

// TRAVAUX

Une politique de travaux ambitieuse et responsable



Avec les beaux jours, les grands chantiers et projets programmés en 2021 vont se lancer. La Ville planifie actuellement une nouvelle politique globale d'embellissement et d'entretien du cadre de vie dans un plan pluriannuel de travaux. Construction des tennis, travaux de voirie, rénovation d'équipements... Faisons le point.



Thierry MICHEL

Plusieurs chantiers structurants sont programmés ou vont s'amorcer en 2021 à Élancourt. Création des tennis, relance de concertation aux IV Arbres, création d'un office de restauration au groupe scolaire de la Villedieu, aménagements extérieurs... La Commune a fixé un nouveau cap d'investissement avec la volonté affirmée d'embellir toujours plus le cadre de vie et améliorer les performances énergétiques sur l'ensemble des réalisations et rénovations : « C'est un enjeu d'avenir, à la fois éthique et économique », nous

explique Thierry Michel, Premier Adjoint au Maire en charge des Travaux : « Nos nouvelles réalisations doivent être moins polluantes, moins coûteuses à entretenir, tout en répondant aux besoins de nos utilisateurs. Le projet exemplaire des tennis, qui sortent actuellement de terre à Guy Boniface, démontre de cette volonté d'imaginer la Ville et les équipements de demain. C'est un chantier écoresponsable, financé à 50 % grâce à notre réseau de partenaires territoriaux, avec une consommation énergétique maîtrisée. Voilà ce que nous voulons pour l'avenir de notre Ville. Tous nos futurs projets, qu'ils soient portés par la Ville ou en lien avec l'Agglomération de SQY, intégreront des solutions innovantes et des objectifs de développement durable, avec des opérations de financement fiables et solides. »

ACCOMPAGNER LA TRANSITION

Sortie de terre en quelques années à peine, la « ville nouvelle » arrive au bout d'un cycle de 40 années. Sur son patrimoine bâti et sur ses voiries, la Ville d'Élancourt doit planifier un important volume de rénovations. Amorçées sur le

précédent mandat, avec notamment le centre-ville des 7 Mares, la réalisation de Lionel Terray, l'entrée de Ville aux Petits Prés, ces grandes rénovations vont se poursuivre progressivement : « Nous établissons de nouveaux diagnostics cette année pour planifier ces travaux et faire les meilleurs choix », ajoute notre Premier Adjoint. « Nous faisons des choix de gestion qui anticipent l'avenir. Cela nous permet de maintenir un bon niveau de recettes en investissement et de garantir une marge d'autofinancement. À titre d'exemple, certains terrains ont été requalifiés et cédés pour y réaliser des programmes à taille humaine, comme sur l'ancien stade Paul Nicolas ou prochainement au Sauvageot. Ces réalisations embellissent notre ville et nous permettent de réaliser des opérations financières qui sont directement investies dans les travaux. Nous restons bien sûr attentifs à ne pas trop urbaniser et à préserver l'esprit nature de notre Ville à la campagne. Tous ces choix sont raisonnés, s'appuient sur l'écoute citoyenne, les attentes de nos habitants et participent à préparer l'avenir d'Élancourt ».

// TRAVAUX (SUITE)

Investir pour nos familles

Nouvel office, école de La Villedieu



En 2021, la Municipalité va renforcer sa démarche éco responsable et poursuivre ses travaux d'amélioration des performances énergétiques dans tous les bâtiments, en particulier les écoles et les crèches.

NOUVEL OFFICE À LA VILLEDIEU

L'espace de restauration collective ainsi que les cuisines vont être remis à neuf : sols, murs et plafonds, nouveau mobilier, système de ventilation et de chauffage économe et performant... L'aménagement va être redéfini pour proposer deux espaces distincts : une cantine maternelle et une cantine élémentaire, en intégrant également des locaux plus « techniques » (office de préparation pour les repas, vestiaire, infirmerie). Des travaux de mise aux normes accessibilité vont également être réalisés. La base vie du chantier s'installera dès le mois de juin afin que les travaux puissent débuter dès le 5 juillet, pour une durée de 6 mois. Le gros œuvre sera réalisé pendant les vacances d'été. Dès la rentrée, une cantine provisoire accueillera les élèves dans des modules préfabriqués jusqu'au mois de janvier 2022, date à laquelle le nouvel office sera opérationnel. **Coût total : 1 million d'euros.**

AUTRES TRAVAUX DES ÉCOLES

Plusieurs opérations seront réalisées par nos techniciens pour gagner en efficacité et en budget et poursuivre les rénovations dans les écoles. Aux Boutons d'Or, un nouveau jeu de cour a été installé récemment. À Willy Brandt, tout le réseau de chauffage va être revu avec un financement porté par le dispositif du CEE (certificat d'économie d'énergie) pour **70 000 euros**, subventionnés à 100 % par l'État. **160 000 euros** vont être investis dans la sécurisation des abords de l'école des Petits Prés (clôtures, portail, contrôle d'accès).

TRAVAUX DANS LES CRÈCHES

Le programme de rénovation et d'amélioration des performances énergétique dans les crèches se poursuit en 2021 avec le soutien de notre partenaire la CAF qui finance à 80 % les travaux. Cette année, il bénéficie aux deux structures situées à la Clef de Saint-Pierre. La crèche Tom Pouce verra sa toiture, ses clôtures et abris de poussettes rénovés (dans le cadre du plan Vigipirate) ainsi que sa façade reprise. Les aménagements extérieurs vont aussi être revus pour un moment total de **296 000 euros**. À La Petite Sirène, après les rénovations intérieures de

2020 et la sécurisation de l'accès, l'extérieur sera amélioré avec la remise à neuf de l'abri à poussettes et vélos. Le pourtour de l'établissement sera opacifié pour en améliorer la sécurité pour un montant total de **247 000 euros**.

DES TRAVAUX EN RÉGIE CET ÉTÉ

Cet été, les agents de la Ville réaliseront des rénovations intérieures dans les écoles, le curage des réseaux d'eaux pluviales, les marquages des cours et des travaux électriques pour un montant de 70 000 euro qui, s'il était confié à des entreprises, pourrait être deux fois et demie plus élevé en moyenne. La gestion différenciée, plus économe et plus durable, appliquée aux espaces verts et au fleurissement, est également une forte source d'économies. La nouvelle réalisation du rond-point des oies a, par exemple, été entièrement créée en interne, tout comme l'ensemble des nouveaux projets paysagers qui viennent fleurir la ville ! Les équipes de la direction des Sports réalisent également des rénovations elles-mêmes, dans les gymnases, pour préparer la rentrée des associations.

// TRAVAUX (SUITE)

Deux grandes réalisations sportives en 2021



Le projet des futurs cours de tennis.



Le Centre aquatique.

Notre Ville finance deux grandes créations d'équipement cette année avec la création de nouveaux cours de tennis et la future piscine intercommunale.

LES TENNIS AVANCENT BIEN !

Côté plaine des Sports, la construction des futurs cours de tennis a débuté fin mars à proximité de la Maison des Sports Patrick Letoublon et de l'Agora. L'étape essentielle du gros œuvre et des fondations est en cours. En septembre, le chantier deviendra plus spectaculaire avec la levée des modules pré-assemblés et la pose de la charpente bois.

LE CENTRE AQUATIQUE TIENT SON PLANNING

La construction du centre aquatique intercommunal avance aussi à bon rythme. L'entreprise Eiffage a achevé l'étape de construction des fondations et des sous-sols, un travail décisif pour pouvoir supporter le poids des 5 bassins en inox qu'accueillera le centre aquatique. Les murs en béton sont également sortis de terre et les bassins intérieurs sont pré-dessinés afin d'être prochainement installés. Le groupement va maintenant travailler sur la structure du rez-de-chaussée. Une visite du chantier a été organisée le 21 mai dernier, en présence des élus des



Visite de chantier au centre aquatique.

deux villes d'Élancourt et Maurepas pour prendre connaissance de l'avancement des travaux.

La concertation est relancée aux IV Arbres

Avec le soutien de la Ville, SQY relance les études urbaines et la concertation aux IV Arbres. Le projet d'aménagement de cette vaste zone du plateau urbain reprend son avancée après plusieurs années de réflexion. La commune souhaite y réaliser un quartier central faisant le lien entre la partie ville nouvelle et les quartiers récemment urbanisés aux Réaux. Ce nouveau centre reste à imaginer en définissant de justes équilibres entre une offre de logement à taille humaine, une activité commerciale renouvelée tout en préservant la trame verte de notre Ville et en intégrant la problématique des lignes à haute tension. Afin d'associer la population, une nouvelle phase de concertation débutera le 21 septembre prochain. Elle reprendra les éléments abordés dans la première phase, courant 2019, et lancera de nouveaux ateliers jalonnés jusqu'en février 2022. Pour des raisons de calendrier, les travaux à Guy Boniface ont déjà débuté pour permettre la réalisation de nouveaux tennis et la construction de commissariat d'Agglomération sur l'emprise des anciens cours. La construction du futur centre commercial Intermarché intégré au quartier doit également être anticipée, les locataires exploitants de l'ancien magasin arrivant au terme de leur bail locatif.

Plus d'informations sur la concertation : elancourt.fr

// TRAVAUX (SUITE)

Des espaces extérieurs embellis



Square de l'Amitié



Plantations devant l'Hôtel de Ville

Côté voirie et espaces verts, la Ville poursuit sa politique d'embellissement global du cadre de vie en préservant l'esprit nature à Élancourt.

PRÈS D'UN MILLION D'EUROS EN VOIRIE

Cette année, la Municipalité a provisionné près d'un million d'euros pour la réalisation de travaux de voirie. Parmi les principaux chantiers à venir, cet été, toute la zone de circulation qui mène aux abords du gymnase Lionel Terray va par exemple être repensée. À cette occasion, les voiries et les trottoirs rue des Nouveaux Horizons seront remis à neuf et une placette de retournement sera créée au niveau de l'accès au gymnase pour **265 000 euros** participant à l'embellissement du quartier

et à une meilleure circulation sur cette zone récemment repensée. Après la rue Alexandra David-Néel et les Béguinages, le 25 mai dernier un nouveau grand chantier de voirie a également débuté. La chaussée et les trottoirs de la rue Hector Berlioz seront rénovés pour un montant de **115 000 euros**. À ces travaux s'ajoute un raccordement à la vidéoprotection avec l'installation de mâts et caméras pour **80 000 euros**.

DU NOUVEAU AU SQUARE DE L'AMITIÉ

Juste à côté du groupe scolaire de la Villiedieu, le square de l'Amitié va également bénéficier d'une réfection complète à partir de la mi-juin. Clôture, portails, portillons et aire de jeu – sols, structures, point d'eau et pourtour paysagers – seront

notamment concernés par cette rénovation. Inspirées par le thème des Templiers, deux nouvelles structures de jeu feront le plaisir des 3-6 ans et des 6-10 ans avant l'été. **Coût : 230 000 euros TTC.**

NOUVEAU MOBILIER URBAIN AUX 7 MARES

La décoration florale située au pied de l'Hôtel de Ville va être harmonisée sur le même thème décliné sur la dalle des 7 Mares avec de nouveaux bacs et des plantations renouvelées. **50 000 euros** vont être investis. Côté Prisme, l'embellissement du passage du chemin aux bœufs va être finalisé avec **15 000 euros** consacrés à la zone située au niveau de l'entrée du Campus numérique.

L'impasse du Sauvageot repensée

La Ville a opté pour une solution immobilière de grande qualité afin de requalifier l'impasse du Sauvageot au Village et d'y faire définitivement cesser les nuisances. L'entrée de Ville sera ainsi embellie grâce à un projet confié au promoteur « Pitch Promotion ». L'esprit Village y sera valorisé par un petit programme de deux grandes villas de collectifs comptant respectivement 14 et 17 appartements du 2 au 5 pièces. La commercialisation devrait commencer avant la fin de cette année. Les recettes réalisées grâce à l'opération de cession du terrain seront réinvesties dans le quartier avec le projet, à terme, de parfaire l'embellissement et la sécurisation des entrées de ville, au Village.



Pré-projet au Village.

// CULTURE

Vos écoles municipales artistiques préparent la rentrée



Élancourt est dotée de trois écoles municipales artistiques qui proposent de multiples apprentissages en danse, musique et arts plastiques. La Direction des Dynamiques Culturelles de la Ville se prépare déjà à vous accueillir pour la rentrée 2021-2022.

DÉVELOPPER UNE PRATIQUE ARTISTIQUE

Les écoles municipales de Danse, d'Arts Plastiques et de Musique sont des lieux d'apprentissage, de rencontre et de convivialité. Elles permettent à chacun, enfants comme adultes, pratiquer une discipline artistique vivante pour se ressourcer, se divertir, développer ses compétences, sa sensibilité et sa curiosité. Habituellement, les trois écoles proposent des présentations publiques du travail des élèves : expositions, portes ouvertes, auditions, spectacles... Nous espérons que cette nouvelle rentrée permettra de retrouver ces rendez-vous très appréciés !

ÉCOLES DE DANSE ET D'ARTS PLASTIQUES

L'école de Danse propose de découvrir

différentes disciplines chorégraphiques comme : l'éveil et l'initiation à la danse, la danse classique, contemporaine, modern-jazz ou encore le hip-hop. L'école d'Arts Plastiques, quant à elle, propose des cours de dessin-peinture, techniques mixtes et sculpture. Ces deux écoles accueillent les enfants dès 4 ans, les adolescents et les adultes. **Détails et tarifs sur elancourt.fr.**

Je m'inscris :

Du **24 août au 5 septembre 2021 de 14 h à 18 h** (au secrétariat des deux écoles au Prisme, du mardi au vendredi) ou par mail :

- ecole-artsplastiques@ville-elancourt.fr
- ecole-danse@ville-elancourt.fr

Deux permanences supplémentaires sont organisées le **mercredi 1^{er} septembre de 16 h à 20 h** et **samedi 4 septembre de 9 h à 13 h** au Prisme.

Pour finaliser votre inscription, il faudra fournir les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé (à demander sur place ou par mail) ;

- Une attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile en cours de validité ;
- Pour l'école de Danse : un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse, dès le premier cours (ou cours d'essai), à renouveler chaque année selon la législation du Ministère de la Culture.

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de Musique propose l'étude de 24 instruments. C'est aussi un lieu de pratiques musicales collectives, ouvert à tous et sans limites d'âge, où se côtoient musiques Traditionnelles, Anciennes, Classiques, Jazz, Pop/Rock et Métal.

Détails et tarifs sur elancourt.fr.

Je m'inscris :

Du **31 août au 8 septembre 2021**, directement à l'école de Musique (place de la Foi) auprès du secrétariat ou par mail à ecole.musique@ville-elancourt.fr.

// CULTURE

Le Ciné 7 a rouvert ses portes !



Depuis le 19 mai, le Ciné 7 a rouvert ses salles au public pour le plus grand bonheur des Élancourtois.



SE RETROUVER...

Depuis le 19 mai, votre cinéma de centre-ville accueille de nouveau son public. Une réouverture très attendue par les amateurs du grand écran qui témoigne d'un réveil progressif de la vie culturelle : « *Le cinéma est le loisir préféré des Français, c'est un réel plaisir que de pouvoir enfin retrouver l'équipe pas-*

sionnée et les salles intimes du Ciné 7 ! » se réjouit Laurent Mazaury, Maire-Adjoint à la Culture. L'équipe du Ciné 7 a préparé, à cette occasion, une programmation diversifiée. De la comédie au drame en passant par l'animation, vous trouverez à l'affiche aussi bien des films n'ayant pas pu sortir en salle l'année dernière que des nouvelles productions.

... EN TOUTE SÉCURITÉ

Afin de garantir votre sécurité, un protocole sanitaire s'appuyant sur les règles établies par la Fédération Nationale des Cinémas est mis en œuvre. Les files

d'attente et les circulations sont matérialisées et distancées, pour éviter les contacts. Les spectateurs sont invités à utiliser du gel hydroalcoolique dès l'entrée et le port du masque est obligatoire, y compris lors de la projection. Jusqu'au 8 juin, le Ciné 7 vous accueillera sur une jauge réduite à 35 %, étendue à 65 % du 9 au 30 juin. Le retour à une jauge à 100 % sera effectif à partir du 1^{er} juillet. Dans un premier temps, c'est donc un espace de 2 sièges qu'il faudra respecter entre chaque personne ou groupe de personnes. L'équipe du Ciné 7 procédera quant à elle à la désinfection des surfaces de contact à intervalle régulier en journée, puis à une désinfection renforcée à la fermeture de votre cinéma. Les horaires de séance sont aménagés afin de permettre aux spectateurs de respecter le couvre-feu. Malgré ces quelques normes, vous retrouverez à coup sûr le plaisir de profiter d'un film avec la même qualité de projection que dans les plus grandes salles parisiennes, à un tarif toujours raisonnable !

Programmation sur : cine7.fr

Reprise culturelle à la Commanderie et au Prisme

C'est également l'heure de la reprise culturelle à la Commanderie et au Prisme qui retrouvent progressivement leur public.

L'ÉCHAPPÉE BELLE À LA COMMANDERIE

Dimanche 27 juin, la Commanderie organise la première édition de « L'échappée belle », et vous invite à vous évader le temps d'un dimanche. Au programme de ce nouveau rendez-vous convivial, informatif et participatif : un marché des producteurs locaux et de créateurs d'artisans responsables avec des associations du territoire, des spectacles, des informations sur la protection de l'environne-

ment, le tout en plein air et en respectant les règles de la distanciation qui ont fait leurs preuves lors d'événements similaires organisés en 2020 (sqy.fr).

LES SCOLAIRES DE RETOUR AU PRISME

Le Prisme retrouvera aussi les scolaires dès ce mois-ci : « *En lien avec l'Éducation nationale, il était primordial de pouvoir leur faire retrouver le chemin du théâtre pour qu'ils puissent renouer avec la culture, avant la fin de l'année scolaire* » témoigne Laurent Mazaury. L'ensemble du public élancourtois peut, quant à lui, déjà découvrir les reports des spectacles de 2020 programmés à la rentrée. Ils seront très



prochainement complétés par les nouveautés de la future saison 2021-2022 pour un renouveau culturel très attendu ! **Consultez dès à présent les reports sur leprisme.elancourt.fr.**

// SPORT

Ouverture des inscriptions pour l'Élancourt Champions Trail !



Les inscriptions pour participer à ce tout nouveau trail ouvriront le 15 juin. La première édition de cette course organisée à l'initiative de la Ville aura lieu le samedi 16 octobre 2021.

La Ville organise pour la première fois l'Élancourt Champions Trail ! Cette course de 13 kilomètres offrira aux trailers confirmés et amateurs un moment convivial autour des valeurs de l'olympisme. L'ascension de la Colline d'Élancourt, futur site olympique, et la traversée du parc France Miniature font partie des temps forts de cet itinéraire inédit.

GRAVIR LA COLLINE D'ÉLANCOURT, FUTUR SITE OLYMPIQUE...

Composé à 95 % de chemins naturels, l'itinéraire de 13 kms donnera la possibilité aux participants d'affronter de multiples dénivelés, en montée comme en descente, et de gravir la Colline d'Élancourt, futur site olympique. Point culminant d'Île-de-France à 231 mètres de hauteur, la Colline sera, en effet, bientôt redessinée pour accueillir les épreuves de VTT des Jeux Olympiques en 2024. La première édition de cette course vous offre l'occasion unique de fouler les terrains forestiers de ce site, à l'état de nature brute, avant qu'ils ne soient modelés pour

accueillir les vététistes du monde entier, mais aussi les familles et sportifs du territoire avec plusieurs parcours de tous niveaux ! Si la météo est clémente, la Tour Eiffel pourrait même se laisser admirer au sommet...

... ET TRAVERSER LA FRANCE EN MINIATURE !

La course emmènera les participants jusqu'au parc d'attractions France Miniature pour le kilomètre final : ils traverseront la zone parisienne qui regroupe les principaux futurs sites olympiques en modèle réduit (la Tour Eiffel et son Champ-de-Mars, le Château de Versailles ou encore le Stade de France), avant de pouvoir admirer les plus beaux monuments de France dans le parc, depuis le Port de La Rochelle jusqu'aux Pyrénées, juste avant la ligne d'arrivée.

Informations et inscriptions :
championstrail.ville-elancourt.fr
Plus d'infos : 01 30 66 44 49.

Infos pratiques

- Inscription individuelle
- 15 euros par participant
- À partir de 16 ans
- Jusqu'à 500 participants

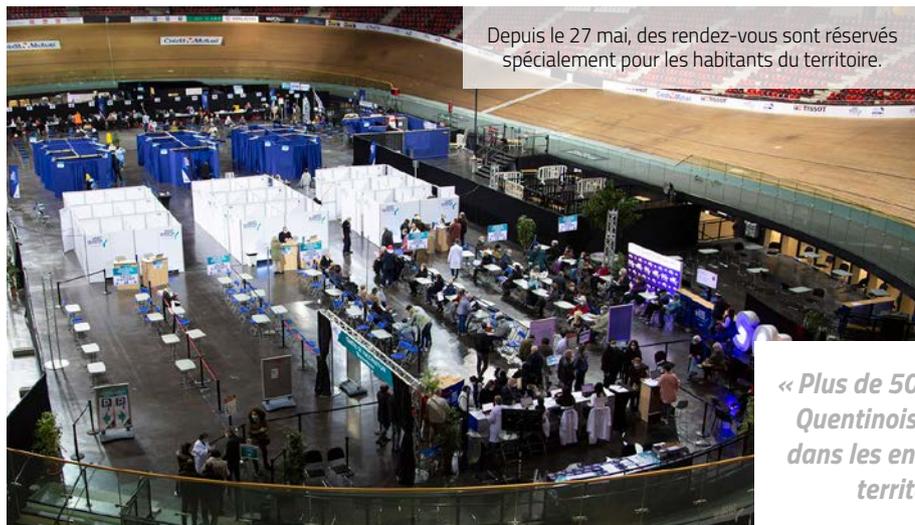
La cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940

La Ville d'Élancourt commémora la cérémonie de l'Appel du 18 juin, à 11 h, à l'Hôtel de Ville, devant la stèle à l'effigie du Général de Gaulle, en comité restreint. Le 18 juin 1940, exilé à Londres, le Général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à résister à l'occupation allemande. 81 ans plus tard, dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale, son discours s'impose plus que jamais comme un symbole d'espoir.



// SANTÉ

Vacciner pour favoriser la reprise économique



Depuis le 27 mai, des rendez-vous sont réservés spécialement pour les habitants du territoire.

« Plus de 50 % des Saint-Quentinois travaillent dans les entreprises du territoire. »

Afin d'encourager le retour d'activité, SQY ouvre des créneaux de vaccination au Vélodrome de SQY, réservés aux actifs du territoire.

VACCINER LES SALARIÉS EN NOCTURNE

Au Vélodrome de SQY, les professionnels de Saint-Quentin (commerçants, salariés, entrepreneurs ou encore collaborateurs) qui le souhaitent peuvent dorénavant se faire vacciner lors de créneaux dédiés. Des nocturnes sont en effet réservées aux actifs du territoire avec plus de 1 000 RDV disponibles : « Proposer des créneaux spécialement pour les professionnels de SQY, quelle que soit leur profession, c'est favoriser le retour de l'activité sur notre territoire, dans

un contexte sécurisé. Les entrepreneurs, salariés et commerçants font toute la richesse et le dynamisme de notre Agglomération, c'est pourquoi nous devons déployer tous les moyens possibles pour les accompagner dans la reprise économique » témoigne Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt et Président de SQY.

LA CAMPAGNE VACCINALE S'EST ÉLARGIE

Depuis le 31 mai, la vaccination est ouverte à toutes les personnes majeures. Le vaccinodrome de SQY est ouvert 7J/7 et grâce à une nouvelle configuration, il pourra accueillir jusqu'à 4 000 personnes par jour. « Plus de 150 000 personnes ont déjà été vaccinées au Vélodrome. La grande

force de notre centre est sa modularité et la capacité d'adaptation des équipes sur place. Nous sommes constamment en relation avec les pouvoirs publics et nous adaptons chaque jour à l'accélération de la cadence vaccinale. L'arrivée de l'été et la vaccination de toutes les personnes majeures sont de nouveaux défis à relever, mais nous sommes prêts ! » ajoute Jean-Michel Fourgous.

L'accès élargi à la vaccination va certainement ralentir la prise de rendez-vous, même si l'ARS peut fournir au Vélodrome jusqu'à 20 000 doses par semaine de Pfizer (seul vaccin administré au Vélodrome), soyez persévérants et surtout, faites-vous vacciner !

Des RDV pour les habitants

Un volume de rendez-vous hebdomadaires est réservé au Vaccinodrome pour chaque ville de la Communauté d'Agglomération.

Les Élancourtois peuvent contacter la Cellule Spéciale Vaccination du CCAS pour s'inscrire et bénéficier de ces créneaux :

- 01 30 66 44 50
- ccascovid@ville-elancourt.fr

Ce volume de rendez-vous alloué étant limité, vous pouvez bien sûr vous inscrire sur d'autres créneaux disponibles sur doctolib.fr.

SQY primé aux Trophées des Territoires 2021

L'Agglomération a été primée aux Trophées des Territoires, à l'unanimité du jury, dans la catégorie « Solidarité/Santé publique » pour sa gestion exemplaire de la crise sanitaire. Ce prix vient récompenser la décision, prise sous l'impulsion de Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt et Président de SQY, d'ouvrir le premier vaccinodrome de France dès le 18 janvier 2021. Ces Trophées des Territoires sont un événement national qui vise à soutenir les initiatives engagées par les collectivités, communes, institutions et acteurs économiques les plus actifs pour contribuer au développement économique, social, culturel, environnemental, sanitaire et technologique de la France. Sur 35 000 territoires nationaux, 50 trophées d'excellence sont décernés chaque année dans 25 catégories.

Rencontrez ou contactez vos élus

Cabinet du Maire : **01 30 66 44 42**

Prenez rendez-vous ou dématérialisez vos démarches sur **elancourt.fr/mes-demarches**

Tous vos services sont ouverts sur rendez-vous ou par téléphone :

- Accueil général : **01 30 66 44 44**
- État civil : **01 30 66 44 99**
- Enfance-Éducation : **01 30 66 44 89**
- Affaires sociales : **01 30 66 44 30**
- Petite Enfance : **01 30 66 45 45**
- Jeunesse / Emploi / Affaires économiques : **01 30 66 45 10**
- Patrimoine (Centre Technique Municipal) : **01 30 66 45 85**
- Urbanisme : **01 72 67 81 14**

Sécurité et secours :

Police municipale : **01 30 66 44 17** / Police Nationale : **17**
Pompiers : **18** / SAMU : **15** / Questions Coronavirus : **0 800 130 000**

Compte tenu des restrictions sanitaires toujours en vigueur, la permanence de votre Député, Philippe Benassaya sera remplacée par une permanence téléphonique.
Rendez-vous : 06 45 21 64 52 ou permanence@philippe-benassaya.fr.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 30 JUIN À 18H30

Carnet

NAISSANCES

Mars 2021

- 27 Kenzo DUTILLY
31 Amadou SOW

Avril 2021

- 1 Nayla CAMARA
2 Bella BARRY
Elischama DIABY
Isaiah DIABY
6 Taylor LAURENT
7 Léandre FERNANDEZ VAN LIERDE
8 Othmane BENABDELOUAHED
Louisa BOUAOUAJA
Thiago GOMEZ GRAJALES
Rania SORO
12 Mia DUVAL ADNIN
13 Liam ORLANDO
14 Sheryne BOUIH

- 15 Mélia MAAROF
16 Luca ROBACHE LEGRAND
17 Liya PAIN LANTENOIS
18 Dahann LEPRIYA BONDA
Jayden MARTINS MORENO
19 Zendé FAURE
23 Zayd GHOUL
24 Jaber ROUGAIBI
26 Gaby DIAZ
27 Karam AÏT BELAÏD
Selma HADDAOUI
28 Lycia BELKACEM

MARIAGES

Avril 2021

- Scarlett IBANEZ ORIHUELA
et Alexis RAMIREZ

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Claude GARNIER
Ngalula ILUNGA
Michel PEUTAT
Kin CHHI veuve CHANTHAVONG
Romain HAO-SU
Arnaud DERMAGNE
Daniel SALEMBIER

Élancourt Magazine

Service Communication - Tél. : 01 30 66 44 21 / **Directeur de la publication** : Thierry Michel / **Rédacteur en chef** : Valérie Steckler
Journaliste : Manon Lesaulnier / **Création graphique** : Victor Borrhalho / **Photographe** : Hélène Antonetti / SQY. Christian Lauté.
Impression : Hawaii Communication (Coignières) - Tirage 12 630 ex. Papier Nopacoat - Dépôt légal 2^e trimestre 1996 - n° ISSN : 1245 154

// DÉBAT

Opposition ou négation ?



Être dans l'opposition n'est pas une vocation. C'est simplement un résultat : celui d'une sanction démocratique, la preuve que les programmes des listes battues n'étaient pas aboutis. Dans tous les cas, ce devrait être une incitation à l'humilité, pas une réplique de la campagne électorale.



Les Élanecourtois ont choisi - dès le 1^{er} tour - de continuer à faire confiance à l'équipe de Jean-Michel FOURGOUS. Passée la déception de leur échec, les listes PERROTIN

RAUFASTE et ROSSI auraient donc dû se mettre au travail dans un bon état d'esprit et renouveler leur logiciel de campagne... Malheureusement, nos opposants s'enferment dans des postures dépassées de contestation systématique, sur fond de méconnaissance grave du fonctionnement municipal...

C'est ainsi qu'ils confondent les commissions municipales - créées par le Conseil Municipal en son sein pour préparer les séances publiques - avec les commissions légales, comme la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) qui est une obligation réglementaire et qui fait appel à des personnalités extérieures issues des Associations. Il a donc fallu lancer un appel aux bénévoles motivés pour y siéger, ce qui n'est déjà pas évident

en temps normal, et encore moins en période de pandémie. La mise en place a été longue, mais ce qui compte, c'est le travail de fond qu'accomplira cette instance au service des Élanecourtois. Nos élus - Martine LETOUBLON, Adjointe aux Affaires sociales, à la Santé et à l'Animation seniors, et Michèle LOURIER déléguée au Handicap et à l'Accessibilité - et nos services suivent cela avec attention, mais ils sont surtout mobilisés quotidiennement sur la question du Handicap et de l'inclusion, qui est un axe majeur de notre politique.

Quant à Mme ROSSI, son esprit d'escalier l'amène souvent à passer d'un sujet à un autre, en les confondant allègrement et en portant des jugements à l'emporte-pièce. Le sérieux et la complexité des affaires communales ne peuvent pas s'accommoder de telles postures. Mais ce n'est là que l'écume de la politique.

Ce qui compte, ce sont les résultats concrets obtenus par notre équipe municipale, qui nous valent régulièrement les compliments élogieux de nos voisins et de nos partenaires, et qui ont conduit les 12 communes de l'Agglomération à faire confiance à Élanecourt pour diriger notre Intercommunalité.

Thierry Michel

1^{er} Maire-Adjoint
délégué aux Finances, aux Travaux,
et à l'Événementiel
Vice-Président de SQY

TRIBUNE LIBRE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Depuis mars 2020, la commission municipale d'accessibilité aux personnes en situation de handicap n'a jamais été convoquée.

Selon M. Thierry Michel, c'est faute de participants citoyens et du refus de participation des représentants d'associations, surprenant quant on sait que les autres commissions n'attendent personne !

Pourtant ce sujet est d'importance en raison des difficultés que rencontrent les familles concernées : circulation en ville, déplacements du quotidien, accueil dans les écoles et les structures spécialisées, intégration dans les associations, activités sportives...

Nous savons qu'à Élanecourt, nous ne sommes pas épargnés par ces difficultés, notamment avec la crise sanitaire et les contraintes supplémentaires rencontrées par les associations.

Certes, les services municipaux et le CCAS sont sensibilisés et organisés pour être à l'écoute des habitants, mais nous déplorons l'absence d'initiative des élus de la majorité afin d'aller plus loin dans l'accompagnement des personnes et des familles en situation de handicap.

Pour l'intérêt collectif et dans une volonté de solidarité, nous n'acceptons pas cette passivité et souhaitons une nouvelle dynamique. Ainsi, nous invitons les habitants concernés et les représentants d'associations à contacter la mairie ou vos élus de Réinventons Elanecourt sur www.reinventonselanecourt.fr

Catherine Perrotin Raufaste,
Jean Claude Potier, Jean Feugère,
Gaëlle Kergutuil, Boris Guibert

La crise ? Mais pour qui ?

Indemnités du maire + 5%, des adjoints + 15% et des conseillers délégués - 34%,

200 000 € de chalets, 0 € pour le double vitrage de logements municipaux,

Financement du centre nautique pour 14,8 millions € et pas de cours de natation pour toute une génération de scolaires,

6 000 m² donnés à SQY pour 1€ symbolique pour le commissariat du futur prévu en 2024, mais pas un pot de peinture pour le commissariat actuel,

2,6 millions empruntés pour la construction des tennis,

Sans compter ...

Nous n'aurions pas fait ces choix.

Moralité + 4% d'impôts locaux.

Michèle Rossi et Hervé Farge
elanecourtcestvous@gmail.com

ELANCOURT



ÉLANCOURT CHAMPIONS TRAIL

Inscrivez-vous !

dès le 15 juin

13 KM

Gravissez la Colline...
et traversez le Parc France Miniature !

Samedi 16 octobre - 17h30

20
TERRE
DE JEUX
24

INFOS / INSCRIPTIONS :
championstrail.ville-elancourt.fr

30 ans
France Miniature